

Association sans but lucratif (Loi du 1^{er} juillet 1901)
Déclarée à la Préfecture de Police le 29 mars 1985
Siège social : 8 Place de la commune de Paris – 95100 ARGENTEUIL

MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT

Association sans but lucratif (Loi du 1^{er} juillet 1901)

Déclarée à la Préfecture de Police le 29 mars 1985

Siège social : 8 Place de la commune de Paris – 95 100 ARGENTEUIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de MAISON POUR TOUS DU VAL D'ARGENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion exprimée ci-après;

Votre Association a constitué par dérogation au principe de continuité d'exploitation une provision pour risques et charges de 20 K€ pour faire face aux frais éventuels de fermeture de l'Association. Cette provision n'est toutefois constituée que du coût salarial du personnel autre qu'animateur exigible en cas de fermeture, à l'exclusion de toutes autres charges éventuelles.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les montants de certaines subventions ne seront arrêtés qu'une fois contrôlés par leurs financeurs, dans l'attente des montants estimés on été enregistrés en comptabilité.

Conformément à la norme professionnelle française applicable aux estimations comptables, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion avec réserve exprimée dans la première partie de ce rapport

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits mentionnés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 5 avril 2014

FIDUREVISE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Pascal Anglard'.

Pascal ANGLARD

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012
	Valeur brute	Amort. prov.	Valeur nette	
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	3 696.12	2 609.30	1 086.82	
Avances et acomptes versés				
Immobilisations incorporelles	3 696.12	2 609.30	1 086.82	
Terrains et aménagements				
Constructions				
Installations techniques et matériels				
Agencements et aménagements divers	907.19	907.19		
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	33 469.40	19 508.19	13 961.21	17 645.04
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes versés				
Immobilisations corporelles	34 376.59	20 415.38	13 961.21	17 645.04
Parts sociales, titres de participations				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	38 072.71	23 024.68	15 048.03	17 645.04
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes fournisseurs	88.00		88.00	
Clients et comptes rattachés	136.00		136.00	
Autres créances	115 816.10		115 816.10	205 244.22
Capital souscrit et appelé, non versé				
Créances	115 952.10		115 952.10	205 244.22
Valeurs mobilières de placement				
Banque	126 129.90		126 129.90	90 907.79
Caisse	557.66		557.66	895.11
Disponibilités et V.M.P	126 687.56		126 687.56	91 802.90
Charges constatées d'avance	1 297.00		1 297.00	1 434.50
ACTIF CIRCULANT	244 024.66		244 024.66	298 481.62
Charges à répartir				
Autres régularisations				
TOTAL ACTIF	282 097.37	23 024.68	259 072.69	316 126.66
- Droit au bail		Engagement Crédit-Bail		
- Immobilisations financières à moins d'un an		- Immobilier		
- Créances à plus d'un an		- Mobilier		

BILAN PASSIF

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Capital social (dont versé)		
Ecart de réévaluation		
Réserves légales		
Réserves diverses		
Report à nouveau	104 173.27	43 994.20
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 45 740.67	60 179.07
Subventions d'investissement	16 163.47	22 182.75
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	74 596.07	126 356.02
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	25 720.84	36 916.12
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Banques		
Emprunts court terme		
Autres emprunts et dettes		
Associés		
Associés - Compte courant bloqué		
Dettes financières		
Avances et acomptes clients		
Fournisseurs et comptes rattachés	63 809.85	50 711.21
Dettes sociales	49 204.76	40 688.19
Dettes fiscales	2 858.00	12 704.70
Fournisseurs d'immobilisations		
Autres dettes d'exploitation		267.08
Dettes d'exploitation et diverses	115 872.61	104 371.18
Produits constatés d'avance	42 883.17	48 483.34
TOTAL DETTES	158 755.78	152 854.52
Autres régularisations		
TOTAL PASSIF	259 072.69	316 126.66
- A plus d'un an		
- A moins d'un an	152 431.00	

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013 (12 mois)	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012 (12 mois)	Variation (12 / 12)
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	18 220.26	20 125.82	- 1 905.56
Produits des activités annexes			
Montant net du chiffre d'affaires	18 220.26	20 125.82	- 1 905.56
dont à l'exportation et intra-communautaire			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	343 755.35	401 823.63	- 58 068.28
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			
Autres produits	4 571.95	4 015.41	556.54
Total des produits d'exploitation	366 547.56	425 964.86	- 59 417.30
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats	8 077.60	6 368.12	1 709.48
Charges externes	131 201.36	101 832.73	29 368.63
Contribution économique territoriale			
Impôts et taxes	9 579.00	13 130.00	- 3 551.00
Salaires et traitements	164 963.23	163 246.47	1 716.76
Charges sociales sur salaires	60 257.82	65 718.13	- 5 460.31
Rémunérations associés dirigeants			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 659.53	1 663.64	4 995.89
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	1 501.24	1 125.32	375.92
Total des charges d'exploitation	382 239.78	353 084.41	29 155.37
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 15 692.22	72 880.45	- 88 572.67

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013 (12 mois)	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012 (12 mois)	Variation (12 / 12)
Produits financiers et produits assimilés	639.33	562.77	76.56
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits financiers	639.33	562.77	76.56
Dotations aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	104.40		104.40
Total des charges financières	104.40		104.40
RESULTAT FINANCIER	534.93	562.77	- 27.84
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 15 157.29	73 443.22	- 88 600.51
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 904.96		8 904.96
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 081.80	5 085.92	4 995.88
Reprises sur provisions et transfert de charges	7 132.76		7 132.76
Total des produits exceptionnels	26 119.52	5 085.92	21 033.60
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56 702.90	1 414.07	55 288.83
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		16 936.00	- 16 936.00
Total des charges exceptionnelles	56 702.90	18 350.07	38 352.83
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 30 583.38	- 13 264.15	- 17 319.23
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices et IFA			
TOTAL DES PRODUITS	393 306.41	431 613.55	- 38 307.14
TOTAL DES CHARGES	439 047.08	371 434.48	67 612.60
BENEFICE ou PERTE	- 45 740.67	60 179.07	- 105 919.74
Quote-part de résultat s/ opération fait en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée		- 16 936.00	16 936.00
Perte supporté ou bénéfice transféré			

ANNEXE COMPTABLE

1 FAITS CARACTERISTIQUES, PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Faits caractéristiques de l'exercice

Le contrôle effectué en 2013 par les cabinets mandatés par l'Union Européenne de notre bilan d'action 2011 sur les activités financées par le fonds social européen (FSE) a rejeté notre demande de subvention pour cause principale d'inéligibilité des personnes accueillies et un changement de méthode non maîtrisé par la Direction de l'Association.

Le bilan d'action 2012 qui n'a pas été déposé dans les délais impartis entraîne également un rejet de la demande de subvention.

Pour ces raisons, les subventions FSE de 2011 et 2012 d'un montant total de 50 000 € à l'actif au 1er janvier 2013 ont été passées en perte exceptionnelle à la clôture.

Aussi par prudence, il n'a pas été comptabilisé de subvention FSE à recevoir sur l'exercice 2013.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est apparu depuis la clôture de cet exercice.

Principes et conventions générales

REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- le règlement CRC 99-03 modifié
- la loi n° 83.353 du 30 avril 1983
- le décret n° 2001757 du 30 décembre 2005 modifiant le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles & corporelles.

ANNEXE COMPTABLE

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escompte de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée d'utilisation des biens (sauf lorsque la durée d'usage est maintenue quand cela est autorisé par la réglementation), selon le mode linéaire :

- Logiciels 1 an
- Installations générales 5 ans
- Matériel de bureau 3 à 8 ans
- Matériel d'animation 3 à 5 ans

Un amortissement dérogatoire peut être constaté pour maintenir l'avantage fiscal lié aux durées d'usage. Cet amortissement dérogatoire correspond à la différence entre l'amortissement comptable (durée de vie prévue) et fiscal (durée d'usage).

En ce qui concerne l'application des règlements relatifs et aux amortissements et dépréciations, il n'a pas été détecté de composants significatifs ou de composants pouvant avoir un impact significatif.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dérogations

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalé.

Permanence ou changement des méthodes

Aucun changement de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ANNEXE COMPTABLE

Informations générales complémentaires

INFORMATION SUR LES SUBVENTIONS RECUES

La subvention de fonctionnement de l'année 2013, hors celle ayant trait au financement du coût salarial de l'Agent Municipal mis à notre disposition, versée par la ville d'Argenteuil au cours de l'exercice s'est élevée à 32 000,26 € comme l'année précédente.

Par ailleurs, la Mairie d'Argenteuil met gratuitement à la disposition de l'Association, depuis le 15 janvier 1999, le local situé 8 Place de la Commune de Paris, un véhicule ainsi que diverses autres prestations (eau, électricité, téléphone, entretien, etc) pour un montant de 50 049,52 €.

Depuis le 1er janvier 2009, la Mairie d'Argenteuil ne peut plus légalement nous accorder la gratuité de la mise à disposition d'un de ses Agents pour assurer notre poste de secrétariat nous a facturé la somme de 31 080,38 € pour cette année.

En contrepartie, la Mairie d'Argenteuil nous a versé au cours de l'année 2013 une subvention d'un montant de 31 080,38 €.

AUTRE INFORMATION

Le temps consacré par les bénévoles à notre Association peut être évaluée à environ 155 298 € contre 172 029 € l'exercice précédent.

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

L' Association a reçu une subvention d'investissement d'un montant de 21 126,02 € pour l'équipement d'un nouveau standard pris en location sur une durée de 5 ans et un quart moyennant le paiement d'un loyer trimestriel de 2 888,34 €

Après une reprise d'un montant de 4 023 € au titre de l'exercice 2013, elle s'élève à 2 352,02 €.

L'Association a reçu le 31/12/2011 une subvention d'investissement de l'Ambassade des Etats-Unis dont 20 933,17 € destinés à financer l'achat d'équipements informatiques amortis sur 1 et 3 ans.

Après une reprise de 6 058,80 € au titre de 2013, elle s'élève à 13 811,45 €

ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION

Les loyers TTC restant à payer s'élèvent à 26 347 €, dont 12 065 € à moins d'un an et 14 282 € à plus d'un an.

ANNEXE COMPTABLE

2 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeurs début d'exercice	Augment. de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 205	1 491	0	3 696
Autres immobilisations corporelles	31 805	2 571	0	34 377
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 805	2 571	0	34 377
TOTAL	34 010	4 063	0	38 073

Tableau des amortissements

Amortissements	Valeur brute début exercice	Augment.	Diminutions	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 205	404	0	2 609
Autres immobilisations corporelles	14 160	6 255	0	20 415
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 160	6 255	0	20 415
TOTAL	16 365	6 660	0	23 025

Tableau des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Clients et comptes rattachés	136	136	0
Créances sociales	586	586	0
Autres créances	115 231	115 231	0
Charges constatées d'avance	1 297	1 297	0
TOTAUX	117 249	117 249	0

ANNEXE COMPTABLE

Tableau des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	63 810	63 810	0	0
Dettes sociales	49 204	49 204	0	0
Etat	2 858	2 858	0	0
Produits constatés d'avance	42 883	42 883	0	0
TOTAUX	158 756	158 756	0	0

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2013	31/12/2012
Charges d'exploitation	1 297	1 435
TOTAL	1 297	1 435

Détail des produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation	42 883	48 483
TOTAL	42 883	48 483

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 452
Dettes fiscales et sociales	17 112
Total des charges à payer	55 564